



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## Tour du Limousin 2021 Incidences sur la circulation et le stationnement du lundi 16 au vendredi 20 août

À l'occasion du 54<sup>e</sup> Tour du Limousin qui aura lieu du 17 au 20 août, le stationnement et la circulation des véhicules seront modifiés du lundi 16 au vendredi 20 août.

### > Le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit :

- **Le lundi 16 août de 6 heures à 20 heures :**

- **Avenue Émile-Labussière**, entre la rue de Bellac et la rue Montesquieu.

- **Du jeudi 19 août à 21 heures au vendredi 20 août à 22 heures :**

- **Boulevard de Beaublanc**, sur le terre-plein central et les places de stationnement situées au droit du Parc des sports, entre la rue de Saint-Gence et la rue de Bellac.

- **Boulevard du Vignal**, sur le petit parking situé au droit des n° 100 à 104 (angle avec la rue de Bellac).

- **Boulevard de Beaublanc**, sur le parking situé à l'angle de la rue Bréguet.

- **Le vendredi 20 août de 6 heures à 20 heures :**

- **Rue de Bellac**, entre l'intersection du boulevard du Vignal et du boulevard de Beaublanc d'une part et la rue Denis-Papin d'autre part, et sur la totalité des places situées sur l'aire de stationnement au droit du n° 67.

- **Rue Denis-Papin**

- **Allée Jean-Bouin**

- **Rue de Saint-Gence** sur la totalité des parkings situés au droit de l'accès au complexe Beaublanc (face aux numéros 25 à 43), et côté impair (au droit des n° 51 à 31). Mais sera maintenu un couloir de circulation de 3m50 afin de garantir aux riverains l'accès à leur garage et de permettre la circulation des véhicules de secours dans l'exercice de leur fonction.

- **Le vendredi 20 août de 10 heures à 20 heures :**

- **Rue Vaucanson**, entre la rue de Bellac et la rue Joseph-Guillemot.

- **Rue Joseph-Guillemot**

- **Rue de Saint-Gence**, entre la rue Joseph-Guillemot et la rue de Beauvais.

- **Rue de Beauvais**

- **Rue Étienne-Moineville**, entre la rue de Beauvais et la rue de Veyrac.

- **Rue de Veyrac**

- **Avenue de Landouge**, entre la rue de Veyrac et la rue Jules-Ladoumègue.

- **Rue Jules-Ladoumègue**

- **Rue Jean-Le-Bail**, entre la rue Jules-Ladoumègue et l'avenue du Président-Vincent-Auriol.

- **Avenue du Président-Vincent-Auriol**, entre la rue Jean-Le-Bail et l'avenue du Président-René-Coty.

- **Avenue du Président-René-Coty**, entre l'avenue du Président-Vincent-Auriol et le boulevard de la Borie.



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## > La circulation des véhicules sera provisoirement interdite :

### • Le mardi 17 août de 12 heures à 13 heures (au fur et à mesure de l'avancement de la course) :

- Rue du Mas Loge, entre la rue François-Perrin et la rue du Coudert.
- Rue du Coudert, entre la rue du Mas Loge et l'avenue de Landouge.
- Avenue de Landouge, entre la rue du Coudert et la rue du Mas Batin.
- Rue du Mas Batin
- Rue du Puy Rejaud
- Rue de Saint-Gence, entre la rue du Puy Rejaud et la route du Landou (Couzeix)
- Rue Marguerite-Yourcenar
- Rue de Valparaiso
- Rue Georges-Constanty

### • Le vendredi 20 août de 7 heures à 22 heures :

- Boulevard de Beaublanc, dans le sens boulevard du Vigenal -> boulevard de la Borie.
- Rue Pierre-de-Coubertin
- Allée Jean-Bouin

*Une limitation de vitesse à 30 km/h sera instaurée boulevard de Beaublanc dans le sens boulevard de la Borie -> boulevard du Vigenal entre 7 heures et 12 heures 30.*

### • Le vendredi 20 août de 12 heures 30 à 19 heures :

- Rue du Petit Bellegarde, entre la rue de L'Hermiterie (Couzeix) et la rue de Saint-Gence.
- Rue de Saint-Gence, entre la rue du Petit Bellegarde et la rue de Beauvais.
- Rue de Beauvais
- Rue Étienne-Moineville, entre la rue de Beauvais et la rue de Veyrac.
- Rue de Veyrac
- Avenue de Landouge, entre la rue de Veyrac et la rue Jules-Ladoumègue.
- Rue Jules-Ladoumègue
- Rue Jean-Le-Bail, entre la rue Jules-Ladoumègue et l'avenue du Président-Vincent-Auriol.
- Avenue du Président-Vincent-Auriol, entre la rue Jean-Le-Bail et l'avenue du Président-René-Coty.
- Avenue du Président-René-Coty, entre l'avenue du Président-Vincent-Auriol et le boulevard de la Borie.
- Boulevard de la Borie, entre le boulevard de Beaublanc et l'avenue Albert-Thomas, dans les deux sens de circulation.
- Boulevard de Beaublanc dans le sens boulevard de la Borie → boulevard du Vigenal;
- Rue de Bellac, entre le boulevard de Beaublanc et la rue Denis-Papin.
- Rue Vaucanson, entre la rue de Bellac et la rue Joseph-Guillemot.
- Rue Joseph-Guillemot
- Rue de Saint-Gence, entre la rue Joseph-Guillemot et la rue de Beauvais.

Par conséquent, l'ensemble des voies débouchant sur le circuit seront mises en impasse : rue Bréguet, avenue du Parc, rue Paul-Ducourtieux, rue Édouard-Michaud, rue Mignet, rue Eusèbe-Bombal, rue de Saint-Gence (entre la rue Joseph-Guillemot et le boulevard de Beaublanc), avenue Albert-Thomas (bretelle de sortie sur le boulevard de Beaublanc), rue de la Rochefoucauld, rue Vaucanson (entre l'allée Mansart et la



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 9 août 2021

rue Joseph-Guillemot), rue Jules-Renard, rue Albert-Samain, allée Mathieu-Morel, allée du Moulin Rabaud, rue du Puy Réjaud, allée du Coyol, rue Lucien-Fontanarosa, rue Mary-Cassatt, rue de la Chabeaudie, rue du Fraud, rue Martin-Freminet, route du Landou, chemin des Quatre Pins, voie communale 208, allée des Champs de Beauvais, allée de la Grande Terre, rue Jack-London, rue de la Déliade, rue Étienne-Moineville (entre la rue du Cavou et la rue de Beauvais), rue du Mas Bilier, allée de Veyras, chemin rural 215, rue des Lucioles, avenue Roland-Dorgeles, rue du Moulin Roux, rue du Mas Batin, rue Léonard-de-Vinci, allée Jean-Rebier, rue du Maréchal-Foch, bretelle de sortie située sur la RD 941 à hauteur du passage supérieur de la rue du Maréchal-Joffre dans le sens Limoges → Angoulême, **boulevard du Vignal** entre et dans le sens boulevard des Arcades → boulevard de Beaublanc.

**Une limitation de vitesse à 30 km/h sera instaurée boulevard du Vignal** dans le sens avenue de Louyat → boulevard de Beaublanc.

**Deux passages piétons protégés provisoires seront aménagés** au droit du n° 37 boulevard de Beaublanc et au droit de la crèche de Beaublanc. La traversée des piétons sera régulée par les organisateurs.

**La rue de Bellac**, située dans la portion comprise entre les tronçons du boulevard du Vignal (entre les 2 terres plein), **sera inversée de sens de circulation** afin de permettre aux véhicules circulant boulevard du Vignal dans le sens boulevard des Arcades → boulevard de Beaublanc, d'être déviés par la rue de Bellac en direction du centre-ville **le vendredi 20 août de 12 heures 30 à 19 heures**.

**Le sens de circulation des véhicules boulevard du Vignal sera inversé et un sens unique sera instauré** entre et dans le sens boulevard du Vignal → boulevard de Beaublanc dans la partie comprise entre le n°99 et la rue de Bellac **le vendredi 20 août de 12 heures 30 à 19 heures**.

Les véhicules circulant boulevard de la Borie en direction du boulevard de Beaublanc auront l'**obligation de tourner à droite avenue Albert-Thomas**.

### > **Des déviations seront instaurées pour les voies suivantes :**

- **Le vendredi 20 août de 7 heures à 12 heures 30 et de 17 heures 30 à 21 heures :**

- Rue Vaucanson

- **Le vendredi 20 août de 12 heures 30 à 22 heures :**

- Rue Denis-Papin  
- Rue de Brouillebas  
- Avenue Montjovis  
- Avenue Albert-Thomas  
- Avenue du Général-Leclerc  
- Avenue de Louyat  
- Rue Halévy  
- Rue de Bellac



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 9 août 2021

### > Accès des riverains

**Les riverains pourront quitter leur domicile le vendredi 20 août au plus tard à 12 heures 30 par les voies suivantes :** carrefour boulevard de la Borie/boulevard René-Coty, carrefour avenue René-Coty/rue du Marécha-Foch, rue Jules-Renard, carrefour rue Jules-Renard/rue de Saint-Gence, carrefour rue de Saint-Gence/impasse Morel, carrefour rue de Saint-Gence/rue du Puy Rejaud, carrefour rue de Saint-Gence/allée du Coyol, carrefour rue de Saint-Gence/rue du Mas Blanc, carrefour rue de Saint-Gence/rue du Moulin, carrefour rue de Saint-Gence/rue Fontanarosa, carrefour rue de Saint-Gence/rue Martin-Fréminet, carrefour rue de Saint-Gence/rue Fraud, carrefour rue de Saint-Gence/rue de la Chabeaudie, carrefour rue de Beauvais/rue de la Déliade, carrefour RD 941/avenue de Landouge, carrefour avenue de Landouge/rue de Mas Batin.

4

Contact presse Ville de Limoges :  
**Claire GLÉDEL**  
Attachée de presse  
05 55 45 60 49 / [claire.gledel@limoges.fr](mailto:claire.gledel@limoges.fr)

Suivez l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



/villelimoges



@VilleLimoges87



villelimoges



/ville\_de\_limoges



7ALimoges



Ville de Limoges